

Numéro 93 - Hiver 2004-2005



**Une occasion de se
retrouver
samedi 19 février :
Assemblée générale et
souper raclette !**

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

La Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Comité de rédaction :

Claude et Micheline Delbrouck,
Fraîneux

Gabriel de Potter, la Vaux

André Matriche, Croix-Claire

René Mawet, la Vaux

Serge Mottet, Villers - Centre

Éric Verga, Nandrin - Centre

Luc Willems, Clémodeau

Le PPNa est membre

d'Inter-Environnement Wallonie

Sommaire

Éditorial

Du bon, du moins bon... vers des
changements ?3

Le mot du trésorier5

Notre patrimoine local

Origine du nom "Nandrin"6

Vie de l'Association

Compte-rendu de l'Assemblée générale
du 30 septembre 200415

Vie de l'Association

Assemblée générale 200520

Du bon, du moins bon... vers des changements ?

Chère amie,
Cher ami,
Cher membre,

Du bon...

Nous avons franchi un cap administratif et légal important le 30 septembre dernier, lors de notre Assemblée générale annuelle. La modification la plus importante, proposée par le Conseil d'administration, touche au but poursuivi par l'association.

À côté de "*l'association a pour but la défense, la préservation et l'amélioration de l'environnement et du patrimoine*", nous avons ajouté "*ainsi que la sensibilisation du public à la qualité du cadre de vie*". En effet, beaucoup d'événements organisés par le PPNa relèvent de cette volonté.

À nouveau, cette Assemblée générale a rassemblé un groupe de personnes réellement sensibles à l'évolution de notre commune voire passionnées par le patrimoine, qu'il soit naturel ou historique.

Et l'ambiance a été à la hauteur !

Du moins bon...

On remerciera bien évidemment les membres qui ont fait le déplacement (je ne pense pas qu'ils le regrettent !) et ceux qui ont transmis leur procuration pour le vote des statuts.

Mais, pourquoi se le cacher, 5 minutes avant l'ouverture de la séance, plusieurs administrateurs couraient encore à travers la commune pour recueillir d'autres procurations (le quorum des 2/3

était requis) qu'un grand nombre d'entre vous n'ont pas jugé utile de nous faire parvenir comme nous vous le demandions pourtant avec insistance dans le courrier que vous avez reçu à l'époque¹.

La poignée d'entre nous qui s'investissent au Comité ou dans certaines actions ponctuelles, reconnaîtront probablement que cette passivité fait mal...

Elle fait mal et elle nous fait poser des questions pour l'avenir. En outre, le Comité (Conseil d'administration) actuel ne peut plus poursuivre son engagement sans redéfinir le fonctionnement et les projets de l'association. Il y a beaucoup d'idées, beaucoup d'enthousiasme. Peu de temps... Un rééquilibrage est vital pour la poursuite de nos aventures !

Vers des changements ?

Alors, plutôt que de se lamenter sur ce trop grand écart entre membre administrateur - membre cotisant, le Comité a tenu une réunion élargie dont le but était de recréer une chaîne membre administrateur - membre actif sur des projets ponctuels - membre cotisant.

Cette réunion s'est tenue le 11 janvier dernier. Elle rassemblait le Comité et les membres non-administrateurs qui avaient fait le déplacement pour l'Assemblée générale du 30 septembre et qui avaient répondu positivement à la question "*qui, ici, parmi les membres, est d'accord de s'investir de manière active dans la vie de l'association ?*".

Elle a permis d'évaluer ce qui se fait actuellement au PPNa, d'entendre ce dans quoi le Comité actuel peut continuer à s'engager, d'entendre quelques nouvelles propositions, d'identifier les personnes prêtes à s'engager sur un projet ponctuel, d'identifier les membres prêts à rejoindre le Comité. Quelques pistes concrètes ont été tracées pour l'avenir. Passionnantes pour les amoureux de Patrimoine mais - ne nous leurrions pas - viables si le noyau du PPNa sort renforcé de la prochaine Assemblée générale.

¹ Courrier adressé aux membres en règle de cotisation.

Pour continuer le débat, ces quelques projets - et vos propositions - seront entendus à notre prochaine (eh oui déjà, nouveaux statuts obligent !) Assemblée générale du **19 février**. Vous y êtes à nouveau cordialement invités dans une ambiance marquée du sceau de la convivialité et qui vous est décrite en dernière page de ce bulletin. À bientôt !

Pour le Comité,
G. de Potter
Président



Le mot du trésorier

Comme d'habitude à cette époque, le trésorier se rappelle à votre bon souvenir pour la quête des cotisations. Un grand merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de vous acquitter de cette formalité au compte de notre association repris en première page. Le montant de la cotisation reste inchangé : 7,5 € et, comme toujours, nous vous verrons avec gratitude majorer cette somme selon vos possibilités.

En outre, si vous avez une adresse e-mail, ce serait bien de la mentionner dans la communication de votre virement ; cela nous permettrait un contact plus direct avec vous, par exemple pour vous annoncer ou vous rappeler des activités organisées par notre association.

Le trésorier

Origine du nom "Nandrin"



A toponymie est l'étude linguistique de l'origine des noms de lieux. L'étude des noms de lieux constitue une source mystérieuse et passionnante de renseignements sur le passé de l'humanité surtout si des documents écrits relativement anciens subsistent pour nous permettre de les décrypter. Pour ce faire, la philologie nous est d'un secours indispensable. En fonction de leurs radicaux, de leurs suffixes et de diverses formes qu'ils acquièrent et donc des altérations que leur font subir l'homme au cours des siècles, les noms de lieux dévoilent, en plus de leur origine linguistique, souvent les circonstances plus ou moins intéressantes qui les ont engendrés.

C'est pourquoi l'étude de l'origine d'un peuple ou d'un pays a automatiquement recours aussi à la toponymie qui permet dans certains cas d'élucider des énigmes historiques.

Godefroid Kurth, illustre historien et philologue belge d'origine arlonaise, professeur à l'université de Liège dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, a largement contribué à faire comprendre l'importance scientifique de la toponymie et à nous instruire sur l'origine des noms de lieux et de lieux-dits dans notre pays. C'est principalement à lui que nous emprunterons, avec modestie, les tentatives de décryptage linguistique susceptibles de nous éclairer sur les origines possibles du nom de notre village. Comme nous le constaterons, celles-ci ne sont pas, à ce jour en tout cas, incontestablement claires. Il est néanmoins intéressant d'en connaître les diverses origines possibles.

Rappelons, avant de les analyser, le contexte historique qui a présidé à la naissance des lieux-dits dans notre région. Lorsque les troupes romaines de Jules César envahissent nos contrées en l'an 57 avant notre ère, elles soumettent des populations gauloises qui ont déjà attribué aux lieux qu'elles occupent des appellations dans leurs idiomes celtes. Au cours des quatre cents ans de domination romaine, les noms existants seront progressivement latinisés tandis que d'autres

seront créés. Toutefois, nombre d'entre eux seront prononcés et fort altérés par les populations germaniques, en particulier par les tribus franques. Celles-ci s'établiront, avec l'accord des Romains, principalement dans le nord de notre pays et de la France, où elles supplanteront la population gallo-romaine. Les Germains s'établiront dans des lieux habités existants portant déjà un nom tout en en fondant et nommant évidemment de nouveaux. La chute définitive de l'empire romain accélérera ce processus que seul réussira à contrer la densité majoritaire des Gallo-romains, sauf peut-être dans le nord de la Gaule, en Belgique romaine où les établissements pacifiques d'abord, puis les incursions violentes et finalement les invasions définitives ont raréfié la densité des populations gallo-romaines. Cette précision est d'importance pour le choix à adopter en ce qui concerne l'origine du toponyme Nandrin.

L'interprétation des noms de lieux, et donc de leur appartenance linguistique germanique ou latine (wallonne) s'articule sur l'étude du radical ou des différents suffixes qui constituent les toponymes (noms de lieu). De nombreux noms de lieu ont pour radical un nom d'homme d'origine gauloise ou romaine, un gentilice, c'est-à-dire un nom de famille. Les Romains appelaient fréquemment leurs propriétés rurales du nom des propriétaires, souvent terminés en -ius, dont ils faisaient un adjectif à l'aide du suffixe -anus ou -acus, sous-entendant le mot "fundus" qui signifie "domaine, propriété". Par exemple : Albinus (fundus) s'est transformé en "Albinianus" pour devenir à ce jour "Aubin" en France.

Notons que les noms en -anus, qui ont engendré, eux aussi, des noms de lieu terminés par -an, -in, -a, sont surtout présents dans le sud de la France tandis que dans le Nord, on rencontre principalement des noms terminés en -acus. Il s'agit là d'un suffixe gaulois des plus fréquents, à savoir -acos latinisé en -acus que l'on trouve souvent précédé d'un -i, devenant donc -iacus à cause de la très grande majorité des gentilices romains terminés en -ius. Le philologue français, Henri d'Arbois de Jubainville a démontré que ce suffixe -iacus indiquait la propriété. Ainsi Dottignies viendrait de Dottiniacus (871) et signifierait "propriété de Dotto". Citons aussi : Turnacus/Turnacum du nom gaulois latinisé Turnus = Tournai ; Cortoniacus/Cortoniacum = Courtrai ; Bavacum = Bavais.

Les noms de lieu en -iacus formés sur des noms d'homme d'origine germanique sont en nombre moins considérable dans le centre et le sud de la France que les vocables gallo-romains terminés de même. Ils se présentent surtout dans les pays colonisés par les Francs, soit en Belgique et dans la France du nord-est. Précisons que les noms de lieu gallo-romains en -acus ne sont pas tous formés sur des gentilices en -ius, quelques-uns étaient terminés différemment, par exemple en -enus/inus.

Il nous faut aussi évoquer le suffixe le plus fréquent d'origine germanique : "heim" qui signifie "demeure, foyer", dont la forme moderne anglaise est "home" et que l'on retrouve dans le terme allemand "Heimat" = "lieu, pays, contrée où l'on est né". Ce suffixe s'est modifié, selon les prononciations locales et temporelles en "hem", "em", "g(h)ein", "g(h)en", "ghien". À titre d'information culturelle, signalons que l'origine germanique des toponymes suivants ne fait aucun doute : Rüdeshheim (D), Berchem (B), Dalhem (B), Dolhain, Bihain, Houtain, Ochain (B).

Dans certains cas, le suffixe "heim" s'est transformé en "ain" et "in". C'est ce suffixe "in" qui nous concerne dans le nom de notre commune, Nandrin. Mais, rien ne prouve que ce suffixe concerne ce nom de lieu. Cette terminaison, orthographiée "in" ou "ain" est très répandue dans les arrondissements belges de Tournai et de Mons et dans les arrondissements français du nord de la France, ainsi que dans l'est de la Wallonie : régions, rappelons-le, dans lesquelles de nombreux Germains se sont établis.

Soulignons que Godefroid Kurth estime qu'il n'y a guère de catégorie de noms dont l'origine toponymique soit plus incertaine. Certains spécialistes en étymologie croient précisément y retrouver le suffixe germanique "heim". D'autres estiment qu'il s'agit ici de l'altération d'un autre suffixe germanique primitif "ing", "ing(h)en" qui signifie "famille, entourage" de l'homme dont le nom constitue le radical, cf. Merovingen (les gens de Mérovée, orthographié à l'époque Merovech). Ce suffixe -ing est considéré par certains philologues comme l'équivalent du gallo-romain -acus et du romain -anus et indiquerait donc la propriété.

Il faut savoir que même après la chute de l'empire romain (476), les Germains ont continué à latiniser leur nom, sous l'influence culturelle énorme de la langue latine. Ainsi, le Prince-Évêque de Liège au X^e siècle, connu sous le nom de Notger, n'est cité dans les textes d'époque que sous sa forme latine : Notgerus.

Un troisième groupe de philologues considère que le suffixe "in" provient d'une terminaison latine, à l'origine "anium" dont l'altération aurait donné "inium". Il est logique de supposer que les noms de lieu terminés en -inium, déjà mentionnés dans des textes carolingiens, ont été formés, eux aussi, sur des gentilices latinisés et que le suffixe -inius était particulier à la Gaule Belgique. Par exemple : Antonium (868) = Antoing ; Cubinium (874) = Couvin ; Tudinium(868) = Thuin.

C'est sous cette forme qu'apparaissent la plupart des noms de lieux en "in" dans les sources les plus anciennes qui nous sont parvenues. Elles ne remontent que rarement au delà du XI^e siècle. Or, les scribes, à partir de la fin du XI^e siècle, qui se servaient du latin, traduisaient régulièrement par "inium" le suffixe "in". On ne peut exclure non plus que ces noms aient été primitivement terminés en "heim" ou "ingen". Godefroid Kurth estime toutefois qu'il n'est pas vraisemblable que ce soit le cas pour tous. Ainsi, sur 42 de ces noms relevés par Godefroid Kurth, il y en a 32 qui présentent la forme primitive romane (inium), les dix autres pas.

En ce qui concerne le village d'Ochain à Clavier, on dispose d'une forme ancienne écrite "Oxhen"(prononcé "ohein"). Par contre, Atrin, toujours de la même entité présente en 959 la forme "Aterino" qui ne paraît guère germanique (datif ou ablatif de Aterinus/Aterinum).

Signalons toutefois que la désinence latine "inium" = "anium" s'est souvent transformée, en subissant des lois linguistiques, en "ay", "ei"... comme par exemple "Amay" qui était "Ammanium" en 591 et "Almanium" en 1155 (cartulaire de Saint-Lambert), "Couvin" en 871 "Cubinium". Plus près de nous, mentionnons "Soheit" (Tinlot) qui était encore "Sohain" en 1205 (Inventaire de Val-Saint-Lambert).

Il semble que le document le plus ancien mentionnant le village de Nandrin date de 1083. Le texte latin cite le village de "Nandrech".

Dans les "Chartes de Saint-Symforien", qui datent de 1219, la forme écrite utilisée dans ce document est "Nandren".

En résumé, la terminaison "in" est une des plus hétérogènes de notre répertoire toponymique en Wallonie. Elle aurait pour origine : soit la terminaison

celtique	"anc" (rare) : ex. Wardin = Wardanc (893) (avant la conquête romaine :-57)
gallo- romaine	"(i)acus/(i)acum" formes latinisées du gaulois -acos (fréquent) "(i)anus" (en Italie) variante de "(i)acus" (en Gaule) (après la conquête romaine et les invasions germ. : -57 à 476 et +)
romane	"anium" → "inium", "inius" (très fréquente)
germanique	"ing/ingen" (assez fréquente) (à partir des invasions germaniques) "he(i)m" (plus rare en Wallonie que dans les pays "germaniques")

Si certains ouvrages, comme celui de Herbillon, mentionnent la forme "Nandrinus" comme origine du toponyme, il est hasardeux de l'affirmer avec certitude. Pour ce dernier, ainsi que pour A. Carnoy, Nandrin pourrait être un dérivé en -inus d'un homme portant le nom germanique Nanthari, soit, à l'origine, Nantharinus (suivi de "mansus" ou "fundus"), donc ferme ou domaine de Nanthari (plutôt "Nanthar").

Mesdames Smoliar, Kofferschlager et Blavier, qui ont rédigé un ouvrage sur la toponymie des lieux-dits de Nandrin, proposent prudemment - sans l'expliquer - Nandarinum, soit le "domaine de Nandarius".

Pour sa part, le philologue allemand E. Förstemann mentionne dans son célèbre ouvrage sur les noms de personnes d'origine germanique : Nandhari, Nandheri (966), Nandhar(822), Nandhere, Nantthar, **Nanther**, Nantar (927), **Nanter** (1022). Il est intéressant de noter que même en ancien français, "th" se prononçait comme le "th" anglais sonore, soit [J] comme dans "the, this, that".

Dans les textes publiés dans l'"Amplissima collectio" contenant le Cartulaire des abbayes de Stavelot et de Malmedy, un texte du XI^e siècle (vers 1035) mentionne un "Nantherus abbas de monasterio

Sancti Martini..." ce qui prouve que ce nom existait encore à cette époque, bien sûr selon la mode du temps, sous une forme latinisée.

Godefroid Kurth précise que dans les derniers siècles de l'empire romain, sous l'influence peut-être des Germains, les noms en -inius (et même en -inianus) étaient devenus les équivalents purs et simples des radicaux auxquels s'ajoutaient ces suffixes. Ainsi, le même homme pouvait s'appeler indifféremment Rufus, Rufinus ou Rufinius (ou même Rufinianus). Nanthar a donc pu se latiniser en Natharus ou Nantharinus. Idem pour Nanther : Nantherus ou Nantherinus, ce que prouvent les textes de l'Amplissima collectio citée plus haut.

Alors ? (la propriété de)

- Nandriacus/Nandriacum ? Propriété de Nandrianus ? → Nandrinus (mansus) ?
- **Nanthar/Nanther** → **Nantharinium/Nantherinium** → **Nandarinium/Nanderinium** → **Nandrinium/Nandrinus** → **Nandrinus** (mansus) ? → **Nandrin**

Ou bien (les gens de)

- **Nanthar/Nanther** → **Nanderingen ? Nandering ? Nanderhe(i)m** ? → **Nanderen** → **Nandren** → **Nandrin**

Godefroid Kurth souligne par ailleurs que les formes masculines (-us) et neutres (-um) s'échangent facilement dans nos noms de lieu.

Que conclure ?

Pour notre part, très modestement, en acceptant la thèse du propriétaire germanique, l'accent tonique frappant, en général, dans les langues germaniques le début du mot, il nous paraît que la voyelle -a (ou -e) précédant la consonne -r, très probablement non accentuée, elle-même suivie du suffixe -inium, le plus vraisemblable, a dû disparaître rapidement au cours des siècles, produisant dès lors : **Nandrinium**, propriété de **Nandrius**. Ceci étant la forme latinisée de Nanthar ou Nanther dont la propriété aurait porté le nom de "**Nantharinium**" ou "**Nantherinium**", devenant "Nanthrium" et enfin "Nandrium" par suite de la sonorisation du "t", situé dans une syllabe non accentuée, lors de la deuxième mutation consonantique

affectant les langues germaniques dès le XI^e siècle. (cf. Jakob Grimm et K. A. Verner). Cette mutation a par ailleurs eu lieu aussi en ancien français : pater → patre → padre, imperator → imperedor → empereur.

Donc : *Nanther* → *Nanth(e)rinium* → *Nandrinium* issu de *Nandrius* (mansus ou fundus)

Nous ne pouvons et ne voulons toutefois pas écarter l'hypothèse du suffixe "ing(en)". En effet, Nat(h)ering(en) est tout à fait possible (les gens de Nanther).

Néanmoins, rien ne prouve d'une façon absolue que le propriétaire du "domaine" de Nandrin ait été un Germain ayant latinisé son nom. En effet, la région était fortement romanisée. Que l'on se rappelle que la chaussée romaine Tongres-Arlon passait par Amay, Ombret, Strée (Strata) et Vervoz (Vervigium), vicus où furent découverts, lors de fouilles effectuées dans les années soixante, une quinzaine de fours de potiers, des bains publics, un bâtiment de plan basilical, une taverne, un marché couvert, des sanctuaires, un relais et un nombre considérable de monnaies romaines émises du I^{er} au V^e siècles. La presse écrite vient de nous informer que des fours à tuiles viennent d'être mis au jour à Hermalle-sous-Huy. Rappelons aussi la présence de l'oppidum romain à Pont-de-Bonne et les tumuli de Tinlot et Ramelot.

Cependant, lors de nos recherches dans des listes de gentilices romains (patronymes), nous n'avons rien trouvé se rapprochant du nom de Nandrin, ce qui nous incline, jusqu'à preuve contraire, à opter pour son origine germanique, d'autant plus que cette région a subi, en premières lignes, les invasions de 254-257, puis de 352-355 et enfin du V^e siècle. De plus, tout au long de la période romaine, de plus en plus de Germains furent autorisés par les Romains à s'installer dans nos contrées, certes, surtout au nord de la chaussée Cologne, Tongres, Bavais. Comme on le sait, ils s'installèrent ensuite au sud de celle-ci sans l'autorisation des Gallo-romains qui y restèrent toutefois majoritaires dans certaines régions, ce qui explique l'adoption par les Germains de certaines coutumes gallo-romaines !

Pour accroître encore un peu notre perplexité, nous avons découvert que le mot "nanto" signifie en gaulois "la vallée" et "nant" "ruisseau" en langue celte, et encore en gallois et en savoyard ! Or, Nandrin est bien situé dans une vallée traversée par un ruisseau. D'autant plus que, comme le fait remarquer A. Carnoy concernant les noms celtiques, on constate qu'ils ont subi des adaptations latines et germaniques, parfois même en passant du celtique au germanique, sans latinisation intermédiaire et cela surtout dans l'est de notre pays. Cette remarque nous paraît toutefois plus pertinente pour les grands domaines fort peuplés et existant de longue date que pour des endroits plus modestes comme l'était Nandrin.

Bref, il nous paraît téméraire d'opter - sans réserve - pour une des hypothèses possibles, même si notre choix se porte, jusqu'à nouvel ordre, sur Nanther.

Des recherches ultérieures nous aideront peut-être à approcher la vérité. La découverte d'un document antérieur au XI^e siècle nous permettrait - peut-être - de répondre à cette question avec plus de certitude.

Évolution orthographique ancienne du toponyme "Nandrin"

	<i>Date</i>	<i>Forme</i>	<i>Prononciation</i>	<i>Source</i>
	► - 1083	Nandrech ¹	[nandrDkh]	Les Droits des Seigneurs et des Avoués dans l'Ancien Pays de Liège. (p. 131).
ancien français	- 1219	Nandreig	[nandrDij]	Charte de Saint Symphorien
	- 1219	Nandren	[nandrDn]	Charte de Saint Symphorien
	- 1252	Nanderain	[nandrBrDn]	Smoliar - Kofferschlager (1981)
français moyen	► - 1293	Nandren	[nã/ndrDn]	Smoliar - Kofferschlager
	- 1314	Nandreng	[nã/ndrDE]	Smoliar - Kofferschlager

¹ cf. Merovech = Mérovée : "ch" a la valeur de "k" jusqu'au milieu du XII^e siècle.

français moderne	► - 1319	Nandraing/ Nandrain	[nādrDE]	Smoliar - Kofferschlager
	- 1673	Nandren	[nādrDn]	Smoliar - Kofferschlager
	- 1720	Nandren/ Nanderen		Smoliar - Kofferschlager
	- 1740	Nandrink	[nādrDE]	Dessin de Remacle le Loup
	- 1743	Nandren		Les Délices du Païs de Liège
	- Ensuite	Nandrin	[nādrD]	

Phonétique et prononciation

1. [an] se prononce comme "anne"
2. [Dn] se prononce comme "aine"
3. "g" indique que le son est nasal (an - in - on - un)
4. [D] le son de "tête"
5. [D] le son "in - ein - ain" comme dans "sapin"
6. [Di] diphtongue : é + i
7. [ã] le son "an - en" comme dans "sang"
8. [j] le son de "yacht"
9. [E] le son comme dans "ding-dong"

Texte de 1083

Quid ad staplum de Nandrech pertinent in diversis locis nanentes...
 Quand quelqu'un de ceux habitant dans des lieux divers qui ressortissent à la cour
 de Nandrin...

Mesdames Smoliar, Kofferschlager, Blavier ont tiré leurs
 exemples de documents historiques divers consultés aux archives de
 l'État à Huy et à Liège, tels que des documents de "Cours de Justice",
 des "Échevins de Liège", de la "Chambre des Comptes - recettes de
 Clermont", etc.

À titre informatif

An 591	Amanium	Amay
An 779	Harimala	Hermalle-sous-Huy
An 814	Tervonia	Terwagne
	Tavernas	Taviers
	Antunacum	Esneux

	Umbr(i)acum	Ombret
An 885	Hoius	Huy
An 956	Tilnou	Tinlot
An 959	Aterino	Atrin
	Okeries	Ocquier
An 965	Woremia	Waremme
An 966	Fractura	Fraiture
An 1071	Clarus-mons	Clermont
An 1096	Sesninc, Sesnin	Seny

Bibliographie

- La Frontière Linguistique en Belgique et dans le Nord de la France. Godefroid Kurth
- Mémoire sur les Anciens Noms de Lieux dans la Belgique orientale. Ch. Grandgagnage
- Les noms des Communes de Wallonie (Crédit Communal 1986). Jules Herbillon
- Origines des Noms de communes de Belgique (Louvain 1948/9). A. Carnoy
- Nandrin - Origines de Smoliar, Kofferschlager, Blavier.
- Altdeutsches Namenbuch : Personennamen - Ortsnamen. E. Förstemann (Bonn 1900/1913)
- Les noms de lieu de France. Auguste Longnon (1979)
- Que signifient nos noms de lieux ? A. Vincent (1947)
- La toponymie - conception nouvelle. P. A. Piémont (Strasbourg 1981)
- Toponymie de la France. A. Vincent
- Les Noms de lieux de la Belgique. A. Vincent
- Phonétique française. E. et J. Bourciez (Paris)
- Dictionnaire historique et géographique des communes belges. E. De Seyn



Vie de l'Association

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 30 septembre 2004

Présents effectifs

Luc Willems, Etienne Gérard, Robert Vandergeten, Jean Dusart, Jacques Coyette, Henri Etienne, André Matriche, Claude Delbrouck, Michel Hofinger, Guy Brassel, Michel van Harten, René Mawet,

Serge Mottet, Joseph Nandrin, Gabriel de Potter, Françoise Paquet, Anne de Potter, Marc Chambeau, Eric Verga.

Présents par procuration

André Liégeois, Anne Willems, Joël Winkin, Marc Donceel, Eric Meunier, Olivier Henry, Véronique Quarré-Rinaldi, Jean-Claude Dumoulin, Philippe Neven, Anne Drijvers, Yvon Carpeaux, Gaby Stassart, Yvonne Bovy, Marie Blavier-Giet, Anne Coenen, M. Magis.

1. Présentation et approbation du rapport moral

Le Président distribue un document en séance, résumant les diverses actions de l'association durant l'année écoulée.

Événements

- Anniversaire (25 ans) : promenade guidée dans le Fond d'Oxhe et repas à la Carrière de La Lune à Villers-le-Temple le 26 juin 2004.

Éditions

- Publication du bulletin.
- Maintenance du site internet.

Collaborations

- Relevé photographique des arbres et haies remarquables (+ CCAT).
- Édition d'une carte de promenades (+ SI).

Réalisations

- Travaux de recherche historique sur différents lieux de la commune (moulins de Villers-le-Temple, Nandrin au Moyen-âge, Tour de Nandrin, Tombeux, La Forge, Carrière du Soleil... (à valoriser).
- Photos aériennes de la commune (à valoriser).
- Fabrication de présentoirs et vente de notre carte de promenade sur Saint-Séverin dans les deux librairies de l'entité.
- Déplacement du panneau annonçant la promenade place F. Gonda à Saint-Séverin.

- Mise en conformité de nos statuts par rapport à la loi de 2002 sur le fonctionnement des ASBL.

Recherches

- Origines toponymiques de Nandrin, Ovide Musin, Château de Fraieux.

Types d'investissements

- Réunions du Conseil d'administration : 9 en 2004.
- Organisation de la journée anniversaire.
- Recherches historiques.
- Photographies des arbres et haies remarquables.

Au terme du rapport, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et approbation du rapport financier

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Report exercice 2002	1752,18	Publication "PPNa-Contact"	236,20
Cotisations	538,05	Cotisation Inter-Envir. Wallonie	37,18
Vente cartes promenades	15,00	Frais banque	1,54
Subsides Région wallonne	750,00	UGA code rural wallon	21,83
		Manifestations	752,62
TOTAL	3055,23	Impression cartes promenades	37,18
		Achat pavillon de fêtes	276,45
		Fournitures diverses	122,46
		Total	1485,46
		En caisse	1569,77
		TOTAL	3055,23

Au terme de sa présentation et des réponses aux questions, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Renouveau du Conseil d'administration

Conformément à nos statuts, MM. Luc Willems, Eric Verga et Michel Hofinger sont sortants et rééligibles. MM. L. Willems et E. Verga posent à nouveau leur candidature. Vote favorable à l'unanimité.

M. M. Hofinger transmet en séance une lettre de démission adressée au Président. Comme annoncé depuis longue date, Michel Hofinger quitte en effet la commune de Nandrin pour d'autres latitudes et quitte donc son poste d'administrateur trésorier. Michel est vivement acclamé par l'assemblée pour ses 25 ans de dévouement à l'association. Outre ses fonctions de trésorier, Michel et sa famille confectionnaient entièrement notre bulletin. Il était également le dernier membre fondateur encore en poste au Conseil d'administration. D'ici de prochaines décisions, Eric Verga accepte d'assurer le remplacement au poste de trésorier.

4. Débat sur les projets pour 2005

Jean-Gabriel de Potter informe les membres de la situation dans laquelle se trouve le Conseil d'administration. Les administrateurs ne sont plus en mesure - actuellement - de faire aboutir une série de projets en chantier. La raison principale est le manque de disponibilité. Par contre, le nombre général de membres est plus ou moins stable (entre 60 et 70 familles) et plusieurs membres sont disponibles pour des actions et engagements ponctuels. De plus, d'autres associations nandrinoises poursuivent des objectifs recoupant en partie les nôtres.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'administration annonce :

- un prochain renouvellement de la composition du Conseil d'administration et des attributions de postes en son sein ;
- l'adoption d'un nouveau mode de fonctionnement de l'association ;
- un rééquilibrage des projets en fonction des moyens et des ressources ;
- un renforcement des appels à participation (sous différentes formes) ;

- une invitation à une réunion spéciale avec tout membre prêt à jouer un rôle actif ;
- une évaluation de cette réunion afin de fixer des choix pour le futur.

Tous les membres présents approuvent l'idée de cette réunion et certains d'entre eux demandent à en être. Il s'agit de Jean Dusart, Anne de Potter, Michel van Harten, Françoise Paquet, Guy Brassel et, bien entendu, les administrateurs actuels.

Tous les membres seront avertis via le prochain bulletin.

5. Approbation des nouveaux statuts

Luc Willems, administrateur, distribue en séance un double document reprenant les statuts actuels avec les propositions de modifications. L'existence de ce document était déjà annoncée dans le précédent bulletin et les membres qui le souhaitent pouvaient le consulter auprès des administrateurs ou par courriel.

Luc lit et, le cas échéant, commente le document, article par article. L'essentiel des modifications sont celles imposées par la loi. La plus importante proposée par le Conseil d'administration, tient au but de l'association. À côté de la défense, la préservation et l'amélioration de l'environnement et du patrimoine, s'ajoute la sensibilisation du public à la qualité du cadre de vie.

Au terme de la lecture du texte coordonné, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées. Cette approbation correspond à la règle des 2/3 : 34 membres votants sur les 47 membres en ordre de cotisation.

6. Derniers échanges

Comme à l'accoutumée, la soirée se termine par une mini librairie gratuite proposant des documents relatifs au patrimoine et à l'environnement, des photos de la journée anniversaire, une projection de photographies d'arbres et haies remarquables et le verre de l'amitié. La soirée se termine à 22 h 30. □

Samedi 19 février 2005

Invitation à participer à notre Assemblée générale à l'ancienne école de l'État, rue Godinasse à Nandrin (derrière le musée de la vie rurale condreuse)

Au programme :

18 h 30 :

- Rapports moral et financier
- Projets pour 2005
- Appel à candidature au poste d'administrateur
- Divers

19 h 00 :

- Apéritif offert par l'association + librairie

19 h 30 :

- Repas *raclette* (sur inscription , PAF 15 euros/pers., vin compris)

Inscription pour le *mercredi 16 février au plus tard* auprès de notre trésorier Eric Verga ; 0473.66.42.34 ; rue des Martyrs, 10 à 4550 Nandrin ; eric.verga@skynet.be. N'oubliez pas de lui adresser le talon de réservation ci-dessous !

Vos amis ou connaissances qui ne seraient pas membre de l'association sont bien sûr les bienvenus.



.....
Nom :

Prénom(s) :

souhaite(nt) participer au repas PPNa et verse(nt) la somme de
..... x 15 euros sur le compte 068-2318469-02 de l'association
pour le 16 février au plus tard.

